

BORDEREAU de VERSEMENT du solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles.

*Décret n° 2019-1491 du 27/12/2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale : -----

SIRET : -----

Adresse : -----

Votre Contact Apprentissage* : -----

Email : -----

* Si besoin les coordonnées de votre expert-comptable /cabinet comptable

Raison sociale : -----



Votre masse salariale 2020 : -----

X 0.68% : -----

Solde école de 13% TA 2021 : -----

À régler avant le 31 Mai 2021

ÉTABLISSEMENT BÉNÉFICIAIRE



CCIT OUEST NORMANDIE
FIM-EGC NORMANDIE
86 rue de l'Exode
BP 396
50006 SAINT LO Cedex

**LA TAXE
D'APPRENTISSAGE
2021**

13%

de la taxe versée à l'organisme de formation de votre choix

On l'appelle aussi solde de la taxe d'apprentissage auparavant le hors quota

0.68%

de la Masse salariale

87%

de la taxe destinée au financement de l'apprentissage.

Elle est versée à votre OPFCO de branche

Montant de versement au profit de FIM-EGC :

CODE UAI : 0501840D

RÈGLEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Chèque Virement

VIREMENT : IBAN FR76 3002 7174 1100 0201 5540 111

BIC : CMCIFRPP

CHÈQUE : à l'ordre de CCIT Ouest Normandie / FIM EGC Normandie

Numéro du chèque : -----

À adresser à **CCI OUEST Normandie/ FIM EGC Normandie**

Taxe d'Apprentissage

86 rue de l'Exode BP 396 50006 Saint Lô Cedex

Mentionner
votre numéro
de SIRET
en libellé de
votre virement

**MERCI
de votre
confiance**